



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/64
13 avril 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
(Quatorzième session, 27-30 juin 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATORZIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 27 juin 2005, à 15 heures*

Principales questions à examiner

- Stabilisation du marché de l'énergie en Europe, en particulier en Europe du Sud-Est, et développement du marché de l'énergie en Europe du Sud-Est.
- Débat de haut niveau, le 28 juin, sur la contribution de la région de la mer Caspienne à l'atténuation des risques pour la sécurité énergétique dans le monde.
- Débat thématique spécial sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, l'efficacité énergétique et l'atténuation des changements climatiques, organisé conjointement le 29 juin par le Comité de l'énergie durable et le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21».

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet de la Division CEE de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises: <http://www.unece.org/ie>) et de le retourner au secrétariat de la CEE, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038 ou 917 0227) soit par courrier électronique (charlotte.griffiths@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter, au moins une heure avant le début de la réunion, au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installée à la Villa les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140).

- Bilan des progrès réalisés en matière de développement énergétique durable dans la région de la CEE.
- Examen des initiatives spéciales, projets d'assistance technique et activités des organes subsidiaires dans le domaine de l'énergie.

La seizième session du Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», qui aura lieu le 30 juin et le 1^{er} juillet 2005, se tiendra en marge de la session du Comité.

1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/64).
2. Bureau de la session.
3. Questions découlant de la soixantième session de la Commission relatives aux activités dans le domaine de l'énergie (ENERGY/2005/1).
4. Stabilisation du marché de l'énergie en Europe, en particulier en Europe du Sud-Est, et développement du marché de l'énergie en Europe du Sud-Est.
5. Forum de haut niveau sur la sécurité énergétique: risques nouveaux pour la sécurité énergétique, atténuation des risques et sécurité énergétique, contribution de la région de la mer Caspienne à l'atténuation des risques à l'échelle mondiale.
6. Mise en œuvre du Protocole de Kyoto, efficacité énergétique et atténuation des changements climatiques.
7. Bilan des progrès réalisés en matière de développement énergétique durable dans la région de la CEE (quatorzième session de la Commission du développement durable).
8. Réunion du Bureau élargi du Comité de l'énergie durable tenue le 9 décembre 2004 (ENERGY/2004/6).
9. Examen des activités des organes subsidiaires:
 - a) Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» (ENERGY/WP.4/2004/4 et ENERGY/WP.4/2005/1);
 - b) Groupe de travail du gaz, Groupe spécial d'experts correspondant et Centre du gaz (ENERGY/WP.3/2005/2);
 - c) Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement en combustibles fossiles (ENERGY/GE.3/2004/2);
 - d) Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable (ENERGY/GE.1/2004/2 et ENERGY/GE.1/2004/3);
 - e) Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon (ENERGY/GE.4/2004/1 et ENERGY/GE.4/2004/3);
 - f) Groupe spécial d'experts de l'électricité (ENERGY/GE.2/2003/2).

10. Services consultatifs régionaux, y compris les activités sous-régionales, dans le domaine de l'énergie:
 - a) Activités consultatives régionales (ENERGY/2005/2);
 - b) Projet relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources en eau sous les auspices du Programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA);
 - c) Projet relatif à la gestion de la qualité de l'air et à l'introduction de techniques de combustion propre du charbon en Asie centrale (ENERGY/GE.1/2004/4).
11. Programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie:
 - a) Programme de travail du Comité et programmes de travail de ses organes subsidiaires (ENERGY/2005/3);
 - b) Calendrier des réunions (ENERGY/2005/4).
12. Coopération et coordination avec d'autres organismes:
 - a) Organes subsidiaires principaux de la Commission;
 - b) Autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales et milieux économiques.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport de la réunion.

ANNOTATIONS

Point 1

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Élection du Bureau du Comité.

Point 3

Le Comité sera informé des questions découlant de la soixantième session de la Commission qui l'intéressent.

Point 4

Le 27 juin, une séance spéciale sera consacrée à la stabilisation du marché de l'énergie en Europe, en particulier en Europe du Sud-Est, et au développement du marché régional de l'énergie en Europe du Sud-Est. Cette séance comportera des exposés, une réunion-débat et des échanges de vues entre les délégations et les participants de la Commission européenne ainsi que de hauts représentants des pays de l'Europe du Sud-Est.

Point 5

Le Conseil de direction du Forum de la sécurité énergétique a décidé d'organiser une réunion de haut niveau sur la sécurité énergétique axée sur la région de la mer Caspienne afin d'examiner le rôle que pourrait jouer cette région dans le renforcement de la sécurité énergétique à l'échelle mondiale. Alors qu'apparaissent de nouvelles menaces pour la sécurité énergétique et que les prix du pétrole restent extrêmement instables, les pays de la région de la mer Caspienne offrent des perspectives de plus en plus intéressantes aux pays importateurs d'énergie et aux entreprises énergétiques de la CEE. Il s'agit en l'occurrence d'étudier: i) comment les pays de la région de la mer Caspienne pourraient contribuer à atténuer les risques pour la sécurité énergétique à l'échelle mondiale; ii) comment la communauté internationale de l'énergie pourrait contribuer à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières de la région de la mer Caspienne; iii) comment ces ressources pourraient être mises sur les marchés mondiaux; et iv) comment la coopération et le commerce internationaux pourraient contribuer, par l'intermédiaire de la CEE, à stabiliser le marché mondial de l'énergie et à atténuer les risques pour la sécurité énergétique. Des communications seront présentées par de hauts représentants des pays de la région de la mer Caspienne, après quoi des cadres dirigeants d'entreprises énergétiques et des milieux financiers participeront à une réunion-débat assortie d'une discussion générale avec les délégations.

Point 6

Un débat thématique spécial sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, l'efficacité énergétique et l'atténuation des changements climatiques, organisé conjointement avec le projet «Efficacité énergétique 21», aura lieu le 29 juin. L'objectif est double: premièrement, présenter

aux représentants les renseignements les plus récents sur les principaux faits survenus dans ce domaine, notamment la ratification du Protocole de Kyoto par le Gouvernement de la Fédération de Russie, l'entrée en vigueur de ce protocole et la création de fonds d'investissement destinés à financer des projets d'efficacité énergétique visant à atténuer les changements climatiques dans les pays d'Europe orientale et de la CEI; deuxièmement, faire le point des progrès accomplis en vue de la mise en œuvre de politiques et de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la région de la CEE. De hauts représentants d'organisations internationales, de gouvernements et du secteur privé présenteront des communications et prendront part au débat.

Point 7

À sa quatorzième session, en avril/mai 2006, la Commission du développement durable dressera un bilan des progrès réalisés sur le thème «Énergie, atmosphère, changements climatiques et développement industriel». À l'appui des travaux préparatoires requis, la CEE a décidé à sa soixantième session, le 25 février 2005, d'organiser une réunion régionale sur la mise en œuvre, qui aura sans doute lieu à la mi-décembre 2005 à Genève. La CEE établira à cet effet des documents d'information dans le courant de l'année 2005. Il s'agit de donner aux délégations à la session annuelle du Comité la possibilité d'examiner et de recenser les préoccupations, les contraintes et les obstacles les plus importants et de proposer des solutions concrètes pour accélérer la mise en œuvre de mesures politiques susceptibles de hâter la transition vers un avenir énergétique durable.

Point 8

Le Bureau du Comité et les bureaux de ses organes subsidiaires se sont réunis le 9 décembre 2004. Les membres de ce bureau élargi ont examiné les orientations stratégiques et les objectifs prioritaires du programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie, passé en revue les initiatives nouvelles en cours d'élaboration, fait le point des activités menées de concert avec d'autres organes subsidiaires principaux et étudié la planification, les préparatifs et le calendrier de la session annuelle du Comité et des manifestations prévues dans ce contexte en 2005 ainsi que les principaux thèmes à aborder. Ils ont également procédé à des échanges de vues sur certaines lacunes importantes du programme de travail et se sont demandé si les ressources en personnel allouées au programme de travail sur l'énergie durable, en particulier dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables, étaient suffisantes. Les représentants auront la possibilité de formuler des observations au sujet des questions soulevées lors de la réunion du Bureau élargi.

Point 9

Le Comité passera en revue les activités de ses organes subsidiaires, à savoir: le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»; le Groupe de travail du gaz, son Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz et le Centre du gaz; le Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement en combustibles fossiles; le Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable; le Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon; et le Groupe spécial d'experts de l'électricité.

Point 10

La Commission a maintes fois réaffirmé l'importance des activités opérationnelles et d'assistance technique de la CEE, ainsi que des activités sous-régionales, en particulier pour les pays d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est et d'Asie centrale. Le Comité aura donc à examiner les activités de la CEE menées dans le cadre du programme de services consultatifs régionaux et du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA), à savoir le projet sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources en eau en Asie centrale et le projet sur la gestion de la qualité de l'air et l'introduction de techniques de combustion propre du charbon en Asie centrale (projet CAPACT).

Point 11

Le Comité adoptera son programme de travail, ainsi que ceux de ses organes subsidiaires, sur la base d'une note établie par le secrétariat.

Point 12

Le Comité sera informé des activités des autres organes subsidiaires principaux présentant un intérêt commun et de la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'avec les milieux économiques.

Point 13

Au moment de l'établissement de l'ordre du jour provisoire, il n'y avait aucune question à examiner au titre de ce point.

Point 14

Conformément aux recommandations de la Commission, le rapport sur les travaux de la session sera bref, de caractère factuel et centré sur les conclusions et décisions adoptées. Conformément à la décision prise par le Comité à sa septième session, il sera rédigé en concertation avec les membres du Bureau et approuvé par celui-ci avant d'être distribué aux pays membres.

ANNEXE I

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Quatorzième session, 27-30 juin 2005

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE
DANS LA RÉGION DE LA MER CASPIENNE
28 juin 2005

DÉBAT THÉMATIQUE SPÉCIAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE
DE KYOTO, L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET L'ATTÉNUATION
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
29 juin 2005

COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET «EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 21»
Seizième session, 29 juin-1^{er} juillet 2005

CALENDRIER

Lundi 27 juin

15 h 00-18 h 00 Comité de l'énergie durable, points 1, 2 et 4 de l'ordre du jour, avec pour thème central la sécurité énergétique et l'efficacité énergétique dans l'espace eurasiatique

Mardi 28 juin

10 h 00-13 h 00 Comité de l'énergie durable, point 5 de l'ordre du jour, conjointement avec le Forum de la sécurité énergétique

15 h 00-18 h 00

- Réunion de haut niveau sur la sécurité énergétique dans la région de la mer Caspienne

Mercredi 29 juin

10 h 00-13 h 00 Comité de l'énergie durable, point 6 de l'ordre du jour, conjointement avec le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

15 h 00-18 h 00

- Débat thématique spécial sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, l'efficacité énergétique et l'atténuation des changements climatiques

Jeudi 30 juin

10 h 00-13 h 00
et

Comité de l'énergie durable, points 3, 7, 10 et 9 de l'ordre du jour

15 h 00-18 h 00

Comité de l'énergie durable, points 9, 8, 11 et 14 de l'ordre du jour

**Jeudi 30 juin-
vendredi 1^{er} juillet**

10 h 00-13 h 00
et

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», seizième session

15 h 00-18 h 00

ANNEXE II

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Quatorzième session, 27-30 juin 2005

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

En raison des nouvelles dispositions de sécurité instituées pour l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées de communiquer leur composition exacte au secrétariat (Division CEE de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises). L'accès au Palais des Nations ne sera autorisé qu'aux personnes munies d'une plaquette d'identité délivrée par la Section de la sécurité et de la sûreté, Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix (voir plan).

Chaque représentant participant à la session est par conséquent invité à se faire enregistrer au plus tard deux semaines avant le début de la session.

Les représentants peuvent aussi remplir le formulaire d'enregistrement ci-joint et le retourner par télécopie (+41 22 917 0038) ou par courrier électronique (charlotte.griffiths@unece.org):

M^{me} Charlotte Griffiths
Secrétaire du Comité de l'énergie durable
Division de la restructuration industrielle, de l'énergie
et du développement des entreprises, bureau 374
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone: +41 22 917 1988 / 917 4140

Télécopie: +41 22 917 0038 / 917 0227

Courrier électronique: charlotte.griffiths@unece.org.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print or Type

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Date : _____

ECE Committee on Sustainable Energy and Related Meetings, 27 June – 1 July 2005

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.

Family Name

First Name

Mrs.

Ms.

Date of Birth:

Participation Category

Head of Delegation

Observer Organization

Participation

Delegation Member

NGO (ECOSOC Accred.)

From

Observer Country

Other (Please Specify Below)

Until

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English

French

Other

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone N°.

Fax N°.

Official Occupation

Permanent Official Address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Security Use Only

Card N°. Issued

This Conference does not require
a photograph

Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

